

Le nouvel avocat de Phil Spector pas prêt avant fin 2008

LOS ANGELES, 7 déc 2007 (AFP) - Le nouvel avocat de Phil Spector, producteur de rock accusé de meurtre, a prévenu vendredi qu'il ne maîtriserait pas le dossier avant septembre 2008, alors que le parquet souhaite rejuger Spector le plus vite possible après l'annulation de son premier procès en septembre.



Le producteur Phil Spector devant le tribunal, le 26 septembre 2007 à Los Angeles (© AFP/Archives/Pool/Archives - Fred Prouser)

Doron Weinberg, avocat basé à San Francisco (Californie, ouest) et connu pour y avoir compté parmi ses clients l'ancien Premier ministre ukrainien Pavel Lazarenko, condamné pour blanchiment d'argent en 2006, a indiqué vendredi au juge Larry Fidler de Los Angeles qu'il défendrait le producteur de rock âgé de 67 ans.

Mais Me Weinberg a aussi souligné que le dossier de l'affaire comptait 35.000 pages. "Je ne peux le représenter que si j'ai suffisamment de temps" pour étudier le dossier, a-t-il dit.

De son côté, le représentant du parquet, Patrick Dixon, a affirmé au magistrat vouloir que "le procès s'ouvre le plus vite possible". Le juge Fidler a convoqué une audience le 22 mai pour déterminer la date d'ouverture du deuxième procès.

Le premier procès de Spector avait été annulé fin septembre après cinq mois de débats et 12 jours de délibérations, le jury n'ayant pas réussi à se mettre d'accord à l'unanimité requise sur sa culpabilité dans la mort de Lana Clarkson, une ancienne actrice de série B, le 3 février 2003.

La quasi totalité des membres de l'équipe d'avocats de Spector ont renoncé à le défendre pour un deuxième procès, à l'exception de Christopher Plourd, qui

doit plaider dans une affaire de meurtre à la fin de l'été 2008, selon Me Weinberg.

Le parquet affirme que Spector, furieux que Clarkson se soit refusée à lui, l'a abattue d'une balle dans la tête. Le producteur assure quant à lui que Clarkson était déprimée et ivre, et qu'elle s'est suicidée.

Sur les 12 jurés, dix étaient convaincus de la culpabilité de Spector, deux de son innocence.

Spector, qui risque entre 15 ans de prison et la perpétuité, est considéré comme l'un des génies de la musique rock grâce à la technique révolutionnaire d'enregistrement dite du "mur du son" qu'il avait mise au point dans les années 1960 au profit d'artistes comme John Lennon, George Harrison ou les Ronettes.

Publié le: 11/12/2007 à 16:02:25 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/nouvel-avocat-phil-a111782.html>